

Le 02 octobre 2014  
A Paris

A

Mme Florence ROBINE  
Directrice générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)

---

**Objet :** Demande d'audience de la FADBEN

Madame,

La loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République et le nouveau référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, constituent aujourd'hui le nouveau cadre de construction des apprentissages des élèves, en particulier au sujet du développement d'une culture de l'information chez tous les élèves. En articulation avec l'éducation aux médias et à l'information, cette culture de l'information est associée aux cultures informationnelle, informatique et médiatique. Elle prend toute sa place dans le rôle pédagogique des professeurs documentalistes.

Le travail de réflexion de la FADBEN, fédération des enseignants documentalistes de l'Éducation nationale, est associé à la production d'outils didactiques et pédagogiques, afin de défendre le principe et la mise en œuvre d'apprentissages en information-documentation, assurés par les professeurs documentalistes.

Si la nécessité d'apprentissages, dans le cadre d'une culture de l'information, semble admise, il n'en reste pas moins que leur organisation concrète reste à construire. A l'appui des derniers textes réglementaires, il paraît essentiel d'affirmer le rôle pédagogique des professeurs documentalistes, afin d'assurer les apprentissages de l'information-documentation, en collège comme en lycée. A cette fin, la FADBEN peut, et souhaite, apporter son expérience et son expertise à cette mise en œuvre, d'autant plus dans ce contexte crucial, avec un travail important du Conseil supérieur des programmes pour réviser le cadre et le contenu des apprentissages scolaires. La FADBEN est très attachée aux questions didactiques et pédagogiques associées au document, à l'information et aux médias, questions qui seront au cœur de son prochain Congrès.

Dans ce contexte, nous sollicitons un rendez-vous afin d'aborder avec vous, les points suivants :

- La construction d'un curriculum en information-documentation ;
- La création d'un service d'enseignement pour les professeurs documentalistes ;
- L'organisation de « modules » en information-documentation, assortis d'évaluation ;
- La création d'une agrégation et d'un corps spécifique d'inspection ancré dans les SI.

Nous souhaitons par ailleurs vous informer que le prochain Congrès de la FADBEN se tiendra à Limoges du 9 au 11 octobre 2015, avec pour titre : Enseigner-apprendre l'information-documentation ! Construction didactique et démarches pédagogiques pour développer la culture informationnelle des élèves.

Dans l'attente de votre proposition concernant une date de rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

A Paris, le 02 octobre 2014

*Florian REYNAUD,  
président de la FADBEN*

